

MODALITES D'INSCRIPTION ET DE REINSCRIPTION

Ce dossier famille doit être rempli lisiblement accompagné des fiches de réinscription ou d'inscription individuelles et des pièces justificatives mentionnées ci-dessous.

Toute famille n'étant pas à jour de ses règlements pour l'année scolaire en cours ne sera pas autorisée à inscrire ou réinscrire un de ses membres à l'EMILA.

En s'inscrivant à l'EMILA, les élèves et leur famille s'engagent à :

- suivre tous les cours régulièrement. Toute absence doit être signalée et justifiée au secrétariat par téléphone, mail ou courrier.
- participer aux actions pédagogiques et culturelles ponctuelles proposées par l'EMILA (spectacles, répétition et cours exceptionnels) ; ces actions faisant partie intégrante de la formation.
- respecter le règlement intérieur de l'établissement
- souscrire une assurance «Responsabilité Civile» couvrant les activités à l'EMILA

Autorisation d'utilisation de l'image des prestations de l'élève :

Le responsable légal de(s) élève(s) autorise l'EMILA à :

- photographier ou filmer l'élève dans le cadre des activités de l'EMILA, ainsi que permettre la prise de vue représentant l'élève par des journalistes ou photographes.
- imprimer, reproduire, éditer, publier et diffuser ces images dans les cadres des publications écrites et multimédias de l'EMILA (dépliants, plaquettes, affiches, magazines, vidéos, site internet, réseaux sociaux,...)
- enregistrer les événements pédagogiques et culturels organisés par l'EMILA
- céder les droits liés à ces publications, à titre gracieux, à l'EMILA, producteur de ces supports. L'EMILA s'engage à utiliser ces images dans le respect absolu de l'image de la personne et non à des fins pouvant lui porter préjudice.

En cas de refus, le responsable légal de l'élève doit en informer l'EMILA par courrier.

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

1 – Règlement des frais d'inscription par famille, soit 28 € à régler à la remise du dossier

2 - Photocopie du justificatif d'impôt sur le Revenu 2017 (sur les revenus de l'année 2016) du foyer (des deux parents/conjoints) cette pièce non fournie au 25 juin 2018 pour les inscriptions, et au 21 mai 2018 pour les réinscriptions, entraînera une facturation calculée sur le quotient familial le plus élevé.

Je ne fournis pas mon justificatif d'impôt sur le revenu, j'accepte la facturation QF4 (territoire) ou extérieur

3 - Photocopie de l'Attestation CAF indiquant le nom du ou des enfants à charge et le **quotient familial**

4 - Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture électricité...)

5 - Attestation d'assurance responsabilité civile pour chaque élève de la famille

Je soussigné(e) reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et du règlement des études et en accepter les clauses.

A le

Signature du Responsable
(élève majeur ou responsable légal)

| TARIFS 2018-2019 | Territoire CCBA | | | | Extérieur |
|---|-----------------|---------------|---------------|----------------|-----------|
| | QF1 (0-300) | QF2 (301-540) | QF3 (541-690) | QF4 (691 et +) | |
| Formation générale et Parcours Personnalisé | 200,00 € | 230,00 € | 265,00 € | 299,00 € | 506,00 € |
| Instrument sup. | 110,00 € | 125,00 € | 145,00 € | 165,00 € | 278,00 € |
| Eveil Musical | 90,00 € | 110,00 € | 134,00 € | 155,00 € | 263,00 € |
| Pratique Collective Seule | 45,00 € | 55,00 € | 65,00 € | 76,00 € | 130,00 € |
| Prépa bac seule | 90,00 € | 110,00 € | 134,00 € | 155,00 € | 263,00 € |

| | | | | | |
|--|---------|-----------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Frais d'inscription par famille | 28,00 € | | | | |
| Frais de reprographie par élève (sauf Eveil) | 6,50 € | Réduction | 2ème élève – 15 % | 3ème élève – 30 % | 4ème élève – 45 % |

Les inscriptions seront validées en fonction des places disponibles, de la date de réception du dossier et de la remise de TOUS les justificatifs administratifs demandés. Les frais d'inscription et de reprographie ne sont pas remboursables.